

**Monsieur Louis CATTELIN**

« Le gai Soleil »  
-73260- LA LECHERE  
SAVOIE  
GSM : 06.12.93.63.41.

**Monsieur le Président du  
TGI d'ALBERTVILLE  
5, Avenue des Chasseurs Alpains  
-73200- ALBERTVILLE.**

**RAR - TRES IMPORTANT  
URGENT - SIGNALE**

N.Réf. : Louis CATTELIN c/ PV Ceinture 08/06/2010  
TA 23200341  
N° Avis de Contravention : 23200341  
Immatriculation : AJ 900 LZ (Fiat Panda)

**Objets : Statut juridique international de la Savoie : LA NOTIFICATION !!!  
Audience du 11 Janvier 2010 à 9h00 - JURIDICTION PROXIMITE**

**Monsieur le Président du TGI d'ALBERTVILLE,**

Je vous prie de trouver sous ce pli et pour information copie de la lettre que j'adresse au Ministère Public m'ayant fait cité pour l'audience du 11 janvier prochain devant la juridiction de proximité.

**Deux points me semblent capitaux à porter à votre connaissance:**

1°) Je vous remercie de noter que je souhaite, comme cela est mon droit, la désignation d'un Avocat des pauvres spécialiste en Droit Sarde, puisque la Cour d'Appel de CHAMBERY est toujours officiellement et de notoriété publique, tenue d'en former (cf. Rapport DESCOTTES des Barreaux de Savoie).

Je souhaiterais dès lors que le TGI s'en préoccupe, car le Barreau d'Albertville n'est pas en mesure de me renseigner et aider... Or la France et toutes ses juridictions doivent respecter et faire respecter la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme, or cette obligation pèse aussi et surtout sur la Cour d'Appel de CHAMBERY dont vous dépendez et sous l'autorité de laquelle vous siégez également.

2°) Je vous remercie donc, vous aussi, d'interroger immédiatement le parquet et/ou la Chancellerie sur la date et le n° de la notification faite à l'Italie du traité de TURIN du 24 Mars 1860, car elle sera demandée à l'audience du 11 janvier 2010 puisque sa pseudo publication au JO du 14 novembre 1948 est une proclamation unilatérale de simple remise en vigueur sur la base d'une notification inventée de toute pièce. Sauf preuve contraire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE, en l'assurance de mes sentiments savoisiens les plus respectueux.

**La LECHERE le 30/12/2010**

*Louis CATTELIN*

*P.J. : Mon envoi de ce jour au Parquet de la juridiction de proximité.*